



Levée de séquestre suite à une vente de FDC

Par **LFCC**, le **22/09/2020** à **11:19**

Bonjour,

Ayant vendu mon FDC, le prix de vente a été séquestré chez le cabinet d'avocat responsable de la vente depuis maintenant 7 mois. Celui-ci malgré le fait que toutes les créances aient été levées et que tous les documents nécessaires fournis, ne libère pas le séquestre et ne réponds pas. Quel est mon recours?

Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **22/09/2020** à **14:05**

Bonjour, 😊

Les impôts ont un privilège et peuvent pendant un délai pouvant aller jusqu'à 5 mois après la publication au JAL, A quelle date a eu lieu celle-ci ?

Par **LFCC**, le **22/09/2020** à **15:03**

Bonjour,

La publication au JAL a été faite dans le délai légal, à savoir quelques jours après la signature de l'acte, au début du mois de mars.

Bien cordialement.